

225C0367
FR0004188670-DIV06

24 février 2025

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

TARKETT S.A.

(Euronext Paris)

Le 20 février 2025 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la société Tarkett Participation envisage de déposer sur les actions de la société TARKETT S.A.¹

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres TARKETT S.A. sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société TARKETT S.A. le 20 février 2025.